

- RÉPUBLIQUE FRANÇAISE -

COMMUNE de CHAMPAGNE-EN-VALROMEY

Bulletin d'information

Janvier 2026 / N°65

Sommaire

1 / Le mot du Maire

2 / Infos Mairie

3 / Recensement citoyen
Plan Communal de Sauvegarde

4 / Piscine municipale
Cantine et garderie

5 / Les violences intrafamiliales
Mission locale

6 / Déjections canines
Usurpation d'identité

7 / ADIL
SOLIHA

8 / La médiathèque du Valromey

9 / L'école publique

10 / L'école Montessori

11 / Les associations

12 / Lotissement Le Champ d'or

Le Mot du Maire

Chères Champagnardes, chers Champagnards,

A l'approche de la fin de ce troisième mandat, je souhaite vous annoncer que je ne serai pas candidat aux élections municipales de 2026.

Cette décision réfléchie et sereine, marque pour moi la fin d'un engagement public de longue date, profondément ancré dans l'histoire de notre village.

Comme beaucoup le savent, je succède à mon père qui a exercé la fonction de maire pendant 19 ans. Servir Champagne en Valromey est donc pour moi bien plus qu'une responsabilité : c'est un héritage, une fierté et un lien personnel très fort avec notre commune et ses habitants.

C'est une aventure humaine exceptionnelle, faite de rencontres, de défis, de réussites et parfois de difficultés, mais toujours guidée par l'intérêt général.

Durant ces années, nous avons œuvré collectivement pour maintenir et développer ce qui fait la force de Champagne en Valromey : un village vivant, dynamique, où les services de proximité, les commerces et les associations jouent un rôle essentiel.

Grâce à l'implication de nombreux bénévoles, de nos artisans, de nos commerçants, des agents municipaux et des élus, nous avons pu préserver cette qualité de vie qui fait de notre commune un lieu où il fait bon vivre, entreprendre et se retrouver.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude pour la confiance que vous m'avez renouvelée pendant ces trois mandats.
Rien n'aurait été possible sans votre soutien, vos idées, vos remarques ou votre engagement dans la vie locale.

Je ne serai plus maire après les élections municipales de 2026, mais resterai toujours profondément attaché à notre village et à sa vitalité.

Avec respect et reconnaissance,

Claude JUILLET, Maire de Champagne-en-Valromey

Claude Juillet et le Conseil municipal
vous présentent **leurs meilleurs vœux** pour l'année **2026**.

. Infos Mairie

SECRETARIAT DE MAIRIE

Horaires : Lundi, mardi, vendredi : 9h-12h - Jeudi 8h30-12h.
Accueil téléphonique à partir de 8h.
Tél : 04 79 87 61 40
Mail : mairie@champagne-en-valromey.fr
Site Internet : champagne-en-Valromey.fr
Application Illiwap : toutes les dernières actualités de la commune dans votre poche !
A télécharger gratuitement sur votre smartphone (Apple store ou Google Play)
Retrouvez aussi toute l'actualité de votre commune sur Facebook : Mairie de Champagne en Valromey

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30-12h30, samedi 9h-12h. Fermé le mercredi
Tél 04 79 81 28 26
Mail : apc@champagne-en-valromey.fr

LES POINTS STOP ARRIVENT DANS LE VALROMEY

Pour faciliter vos déplacements, la communauté de communes Bugey-Sud a déployé, depuis fin septembre, un réseau de 17 Points Stop dans le Valromey et vers des destinations clés.
Le principe est simple : favoriser la pratique de l'autostop de façon plus sécurisée entre habitants. Des panneaux dédiés signalent les emplacements où les conducteurs peuvent s'arrêter facilement et en toute sécurité.
Les conducteurs sont identifiés par un macaron à apposer sur le pare-brise, et les passagers par un brassard réfléchissant.
Vous souhaitez utiliser ce service ?
Récupérez votre brassard ou votre macaron dans la mairie la plus proche de chez vous ou encore à l'accueil de la communauté de communes Bugey-Sud

TRANSPORT À LA DEMANDE BUGEY-SUD

La communauté de communes Bugey-Sud facilite le déplacement des habitants grâce au service de Transport A la Demande (TAD) réservé à un public spécifique.
Les conditions d'accès au TAD :
• Vous avez entre 15 et 18 ans et devez vous rendre sur votre lieu de stage ?
• Vous avez plus de 75 ans ou vous êtes une Personne à Mobilité Réduite et souhaitez vous déplacer pour vos courses, une activité, ou visiter des proches ?
• Vous êtes demandeur d'emploi ou en insertion professionnelle et avez un rendez-vous à la Mission Locale Jeunes, France Travail, ou un entretien d'embauche ?
• Vous êtes une personne active mais vous avez des difficultés temporaires suite à un accident de la vie et vous souhaitez vous déplacer pour vos courses, une activité, ou visiter des proches ?
Le TAD Bugey-Sud est là pour vous !
Une fois inscrit, vous pouvez réserver jusqu'à 4 trajets par semaine via la centrale régionale au 04 8000 7000.
Le formulaire est disponible à la communauté de communes et dans chaque mairie.
Le service est ouvert du lundi au vendredi, hors jours fériés, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.
Plus d'infos : https://ccbugeysud.com/nos-services/tad/

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Lucia KOHUT, née le 18 août 2025, fille de Maxime KOHUT et de Priscilla GORREL, domiciliés 4 Lotissement La Fulie
Liam CRETIN, né le 28/11/2025, fils de Cécile CRETIN domiciliée 232 chemin de la Rochette à Champagne-en-Valromey
Félicitations aux parents et bienvenue aux bébés

DÉCÈS

Blandine MARGARON - 31 Janvier 2025
Thérèse PARET - 21 octobre 2025
Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles

. Recensement citoyen : un geste obligatoire dès 16 ans

La commune rappelle à tous les jeunes qu'à 16 ans, le recensement citoyen est obligatoire. Cette démarche constitue la première étape du parcours de citoyenneté, qui comprend ensuite la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Qui est concerné ?

Tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent se faire recenser dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Pourquoi est-ce important ?

Le recensement permet :
. d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté,
. d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à partir de 18 ans,
. d'obtenir les attestations nécessaires pour s'inscrire à certains examens (permis de conduire, concours, baccalauréat,...).

Comment se faire recenser ?

Les jeunes doivent se présenter à la mairie, munis de leur carte d'identité, du livret de famille, et d'un justificatif de domicile. Le recensement est une démarche rapide, qui marque l'entrée dans la vie citoyenne. La municipalité invite donc chaque jeune à accomplir cette formalité dans les délais. Pour toute information complémentaire, le secrétariat de mairie reste à votre disposition.



RESUMÉ

Recensement citoyen à 16 ans
La mairie rappelle que tous les jeunes doivent se faire recenser dans les trois mois suivant leurs 16 ans. Cette démarche obligatoire permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'obtenir les attestations nécessaires pour les examens ou le permis de conduire.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de mairie.

Valérie TOURNMINE

. Plan Communal de Sauvegarde

La commune a mis en place un PCS : Plan Communal de Sauvegarde. Le PCS est un protocole établi pour envisager des actions opérationnelles afin de protéger la population.
L'organisation prévue dans le cadre d'un PCS permet aux collectivités de faire face aux évènements majeurs qui pourraient impacter fortement la population et a vie collective.
Dotées d'un Plan Communal de Sauvegarde, les collectivités se préparent préalablement, se forment et s'assurent de disposer de tous les outils techniques pour maitriser diverses situations : phénomène météo, accident etc…
Les alertes sont émises par différents canaux : SMS, Email et l'appel vocal (fixes/mobiles).
L'inscription est fondée sur une démarche volontaire de la personne ou de son représentant. Très prochainement une inscription sera possible par le site internet de la mairie (www.champagne-en-valromey.fr) et par un serveur vocal. Vous pouvez également remplir ce coupon et le déposer à la mairie.

Nom : …… Prénom : ……
Adresse : ……
Pour les alertes je souhaite être informer par les canaux suivants :
◯ SMS N° portable : ……
◯ Email Adresse de messagerie : ……
◯ Appel vocal Fixe : …… et / ou Mobile : ……

. Piscine municipale, encore une saison marquée par son succès

Cette année encore, la piscine de Champagne a connu une bonne fréquentation malgré une météo capricieuse, et l'ouverture sur trois mois (juin, juillet et août), facilitée par la mise en place, par la CCBS, de maîtres-nageurs et de surveillants de baignade, a été appréciée, tant par les scolaires (école publique, Montessori et collège d'Artemare) que par le public.

Nous espérons une saison 2026 aussi dynamique et vous donnons rendez-vous l'été prochain !

Pour que cet équipement de loisirs puisse continuer à offrir un service toujours meilleur à l'avenir aux habitants de Champagne, des communes du Valromey et de Bugey-sud ainsi qu'aux vacanciers, visiteurs et campeurs, la commune a engagé un programme de travaux dont une première tranche est prévue pour une réalisation avant la saison prochaine (amélioration de l'accueil et accessibilité PMR en particulier) et une deuxième tranche pour une exécution à partir de septembre 2026 (réfection complète des locaux techniques de traitement de l'eau). Les coûts d'une telle opération étant très élevés pour Champagne et la piscine profitant à de nombreuses personnes et familles extérieures à la commune, la participation financière de la Région, du Département et de la CCBS ont été sollicitées.



Philippe Hamel

. Progrès, nouveautés et évènements dans le service de cantine et de garderie de la commune

Depuis la rentrée 2025, dans le cadre d'un partenariat renouvelé avec l'EHPAD de Champagne, prestataire historique de la commune depuis la création du service de cantine il y a plus de 25 ans, le chantier de l'amélioration de la qualité des repas servis aux enfants a pris son rythme de croisière :
. plus d'aliments diversifiés, bio et de qualité,
. objectifs de maîtrise du gaspillage atteints par un pilotage plus fin des quantités
Le tout sur la base des recommandations de la « commission cantine », créée par la commune pour associer à ce projet parents d'élèves, enseignants de l'école, élus et agents communaux.

La commune met aussi en place, à partir de janvier, un petit goûter pour les enfants restant à la garderie du soir. Le but est de s'assurer que tous les enfants concernés aient le bénéfice d'une collation, légère et saine, après une longue journée de travail et de présence à l'école.

Le chef cuisinier de l'EHPAD a supervisé le Menu des Chefs, le 2 octobre, évènement culinaire et festif intervenant dans le cadre des Epicuriennes, festival soutenu par la communauté de communes de Bugey-sud. Découverte de nouvelles saveurs, participation des enfants à la décoration de la salle, et à l'animation de l'évènement, le moment fut gastronomique, joyeux et apprécié de tous. Merci aux agents communaux, au personnel de la cuisine de l'EHPAD et à leur Chef, grâce auxquels le « Menu des chefs » fut une vraie réussite !



Philippe Hamel



ICI NOUS LUTTONS CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Les violences physiques, sexuelles, psychologiques, verbales, matérielles, économiques et cyber-violences ainsi que les menaces et humiliations sont punies par la loi.

Vous avez des droits quel que soit votre situation personnelle.

Les maires ruraux s'engagent contre les violences intra-familiales.

Qu'est-ce que le programme ERRE ?

L'action « Élu Rural Relais de l'Égalité » (ERRE) œuvre à la lutte contre les violences intrafamiliales et se décline autour de référents départementaux, en charge d'animer un réseau d'élus relais de l'égalité.

Les missions des élus communaux :

- Être à l'écoute des victimes de la violence et de les accompagner vers des structures adaptées.
- Assurer un suivi de toute procédure enclenchée à la suite des violences.
- Accompagner les victimes de violences intrafamiliales & d'inégalités.

Même les petites actions peuvent tout changer. Briser l'isolement et rappeler aux personnes en difficulté qu'elles ne sont pas seules.

Deux élus référents ERRE dans notre Commune.

- Valérie TOURNEMINE
- Christophe MICHAILLE

A Champagne en Valromey vos élus relais de l'égalité sont joignables à mairie@champagne-en-valromey.fr

Plus d'infos sur https://www.amrf.fr

Valérie TOURNMINE



. « J'en a marre des crottes de chiens ! »



Le ras-le-bol des habitants de la commune de Champagne.
Encore cette année, les déjections canines souillent les lieux publics.
Par égard pour les agents chargés de l'entretien des espaces verts mais aussi pour les habitants de la commune de Champagne, il est demandé à chaque propriétaire de chien de veiller à ramasser les déjections canines.
Nous comptons donc sur le civisme de chacun pour que notre commune conserve son cadre de vie agréable.



A savoir : L'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.
Le non-respect de cette interdiction est passible d'une amende pour déjection canine est donc fixée de 35 € pouvant aller jusqu'à 450 € selon les arrêtés pris par les municipalités, mais les communes sont libres de fixer le montant.

Valérie TOURNMINE

. Vous avez été victime d'une usurpation d'identité ?



La marche à suivre :
• Conservez toutes les preuves en votre possession : (captures d'écran, messages, adresses des pages internet concernées, documents…).
• Signalez l'usurpation d'identité auprès des plateformes sur lesquelles elle a lieu.
• Déposez plainte pour chaque fait d'usurpation d'identité au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ou encore par écrit au procureur de la république du tribunal judiciaire dont vous dépendez.
• Prévenez les établissements bancaires ou financiers dont vous êtes client de l'usurpation d'identité dont vous êtes victime.
• Faites annuler et renouveler vos pièces d'identité utilisées par les escrocs.
• Produisez une attestation sur l'honneur à l'attention de tous les organismes qui vous mettent en cause pour justifier que vous n'êtes pas l'auteur des faits reprochés en joignant une copie de la plainte déposée.
• Contactez la Banque de France pour signaler les faits et vérifier si des crédits ont été souscrits ou si un compte bancaire a été ouvert à votre insu.

Pour des conseils, la plateforme Info Escroqueries du ministère de l'Intérieur au 0 805 805 817 (appel et service gratuits).

ATTENTION !
Il y a aussi des faux sites internet et des publicités sponsorisées frauduleuses circulent sur les réseaux, se faisant passer pour nous afin de vous piéger.
Les SMS : Les messages frauduleux prétextant un colis trop volumineux pour berner les consommateurs continuent d'envahir les messageries de smartphones. Nouveauté : ces SMS de phishing contiennent les nom et prénom de leurs destinataires. L'arnaque au faux livreur n'a pas disparu et fait toujours plus de victimes.

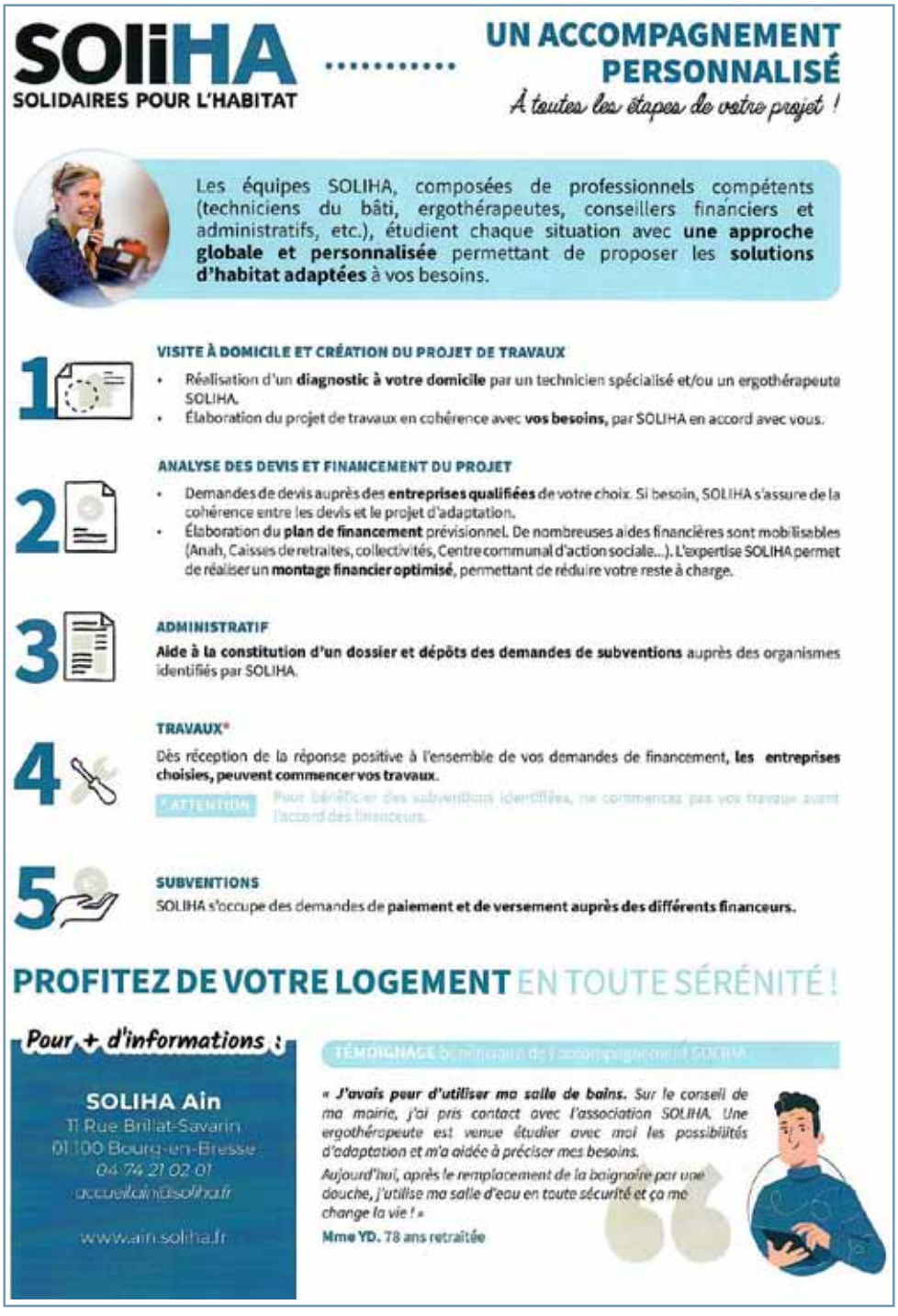
Les différents procédés à l'œuvre (vol de données, phishing, usurpation d'identité) constituent une chaîne d'arnaques qui paraît sans fin. La meilleure parade reste de ne pas se fier à un message émanant d'un numéro inconnu sans procéder à quelques vérifications au préalable. La plus efficace consiste à contacter directement l'interlocuteur supposé.

Valérie TOURNMINE

Une question sur votre logement : des juristes vous informent gratuitement !

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat.
Ses conseils, délivrés par des juristes spécialisés en droit immobilier, vous permettront de connaitre et comprendre les règles applicables en matière de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété, ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique.
Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs/ locataires / collectivités et acteurs du logement), près de 13 000 conseils.
Pour consulter l'ADIL, vous pouvez prendre contact avec nos services au 04.74.21.82.77, nous adresser un mail adil@adil01.fr, ou prendre rendez-vous auprès de notre siège et de nos permanences de proximité.
Les services de l'ADIL sont ouverts sans interruption du lundi au jeudi de 9 heures à 18 heures et le vendredi de 9 h à 17 heures.

Contact : ADIL de l'Ain, 34 rue du Général Delestraint, 01 000 Bourg en Bresse
Tel : 04.74.21.82.77 - Mail : adil@adil01.fr - Site internet : adil01.org



MÉDIATHÈQUE DU VALROMEY

Venez découvrir, partager et vous émerveiller !

Installée à la Maison de Pays, la Médiathèque est portée par une dynamique intercommunale (SIVOM du Valromey), garantissant un service culturel de proximité pour les habitants. Ouverte à toutes et tous, elle propose bien plus qu'un simple lieu de prêt : c'est un espace de découverte, de rencontres et de partage au coeur de la vie locale.
Nous vous proposons **un programme d'animations variées** pour chacun et chacune, tout au long de l'année, entre autres :

. Le Printemps du numérique, avec des animations pour mieux comprendre et décrypter l'information.
. Des expositions thématiques sur l'égalité, l'environnement ou la culture populaire.
. Des rendez-vous lecture pour les enfants : P'tites Z'histoires et Z'Historiettes.
. Le club convivial « De livres en aiguilles », autour des travaux d'aiguilles.

Services et Ressources

. Prêt de livres, CD, DVD, livres audio, partitions
. Consultation sur place
. Dispositif Éole pour les personnes empêchées de lire du fait d'un handicap
. Réservation en ligne
. Boîte de retour 24h/24

L'inscription est annuelle :
gratuite pour les moins de 18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires de minima sociaux ;
10 € pour les adultes du SIVOM et **20 €** hors territoire.

Notre équipe de bibliothécaires est à votre disposition pour vous conseiller et vous orienter dans vos recherches. N'hésitez pas à nous solliciter !

Informations Pratiques

Horaires

Mardi : 16h30 – 18h30
Mercredi : 9h – 12h et 16h30 – 18h30
Jeudi : 9h – 12h
Vendredi : 16h30 – 18h30
Samedi : 10h – 12h

Adresse :

3, Place Brillat Savarin
Maison de Pays

Contact :

Téléphone : 04 79 87 50 15
Émail : mediatheque@sivom-valromey.fr
Site web : https://mediatheque-valromey.fr



Venez, explorez et partagez ! La médiathèque vous attend.

Pour suivre l'actualité, connaître les dates précises des animations ou s'inscrire aux événements,
retrouvez toute notre actualité sur Facebook, Instagram.

L'équipe de la médiathèque

. L'école publique

Effervescence en ce lundi 15 décembre après-midi, à l'école élémentaire !



Le lundi 15 décembre, les élèves de l'élémentaire se sont transformés en petits lutins pour un après-midi coopératif de fabrication d'objets de Noël. Dans chaque classe était proposé un atelier différent où les enfants du CP au CM2 (les élèves avaient choisi leur atelier préalablement) ont réalisé ensemble, accompagnés de nombreux parents, des enseignants et des aesh de l'école (accompagnants des enfants en situation de handicap) une petite décoration à ramener à la maison. Ce fut un bon moment partagé et festif !
Ces petits ateliers des lutins ont eu lieu à l'école maternelle, également avec les parents disponibles, les jeudi et vendredi, juste avant les congés scolaires.



Cette année encore, les activités pédagogiques proposées aux élèves leur permettent de progresser dans leurs apprentissages et dans leurs compétences sociales. Des projets divers sont menés dans chaque classe pour donner du sens et de la valeur à ces apprentissages : musique avec Val'Muse, mise en sons et en voix de textes avec les Colporteurs d'histoires sonores, Ecole & Cinéma avec Ciné rencontre, fréquentation de la Maison des jeux et de la médiathèque intercommunale, travail autour de l'eau et de la rivière, spectacles, activités diverses dans la forêt proche de l'école (sur un terrain prêté gracieusement par un particulier), projet « Chantons pour la paix », sortie à Cerdon, ateliers sonores et de yoga, projet danse avec Caroline Leclercq, correspondances scolaires et classe de mer à Leucate pour les plus grands.

Des citoyens bénévoles sont également présents pour les élèves pour des temps de lecture partagée, sur le temps scolaire, grâce au dispositif « Lire et faire Lire » et pour des temps d'accompagnement à la scolarité, chaque mardi soir de 17h à 18h à la Maison des jeux et à la médiathèque, dans le cadre du Projet Educatif de Territoire.
Avec les élèves, nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui se mobilisent pour rendre possible ces différents projets.

L'équipe enseignante de l'école publique de Champagne

Le sou des écoles

Le sou des écoles de Champagne en Valromey organise chaque année plusieurs manifestations pour aider à financer les nombreux projets des enseignantes: des spectacles, une activité danse, les transports pour les séances de natation, et d'autres activités et surtout cette année une semaine de classe découverte à Leucates pour les CM. Nous allouons un budget de 10 000 €!

Parmi nos actions, en octobre nous vendons 650 brioches (natures ou aux pralines) confectionnées par Christophe GAILLARD, en porte à porte ; puis fin novembre , début décembre nous confectionnons des parts de croziflette et de tarte aux pommes que nous cuisons au four communal de Charancin; ensuite fin janvier nous organisons notre concours de belote. A ces manifestations s'ajoute une vente d'objets décorés par les dessins des enfants ou d'autres manifestations en fonction des possibilités. L'année dernière nous nous sommes associés aux Artarins de Belmont pour leur fête du four, en préparant pizzas, tartes aux oignons, galettes au sucre et tartes aux pralines!

Toutes ces manifestations sont possibles grâce à la dizaine de personnes de l'association du Sou des école et surtout avec l'aide des parents d'élèves lors de ces journées!

Nous souhaitons remerciez toutes les personnes qui participent à nos actions; car sans vous les enfants de l'école publique de Champagne ne pourraient pas profiter de tous ces avantages!

Notre concours de belote aura lieu le samedi 31 janvier 2026 à la salle des fêtes de Belmont. Nous espérons réaliser comme l'année dernière un bon nombre de doublettes avec une bonne ambiance et un délicieux repas concocté par nos soins.

Hélène présidente sou des écoles

. L'école Montessori

En 2024-25, les classes élémentaires se sont engagées dans des projets reliant étroitement histoire, création, territoire et mémoire collective. En collaboration avec les écoles du Valromey et la classe CM2 de l'école d'Artemare, les enfants ont participé à l'élaboration de l'exposition « Sons du Maquis. Résister à plusieurs voix dans le Valromey - 1945-2025 », parcours visuel et sonore implanté sur les principaux sites de la Résistance dans le Valromey (inauguration en mai 2026). Les élèves ont réalisé des entretiens avec des témoins, ou descendants de témoins, de la 2è guerre mondiale, en rapport avec des sites et évènements spécifiques (embuscade de Samonod, incendie de St Maurice etc..). Chaque panneau donne accès, via un QR code, à une bande sonore réalisée à partir de ces échanges. Porté par le Comité Valromey-Lèbe 1939-45, ce projet a fortement mobilisé les enfants, les enseignantes ainsi que de nombreux élus, associations et citoyens. En lien, les élèves des écoles du Valromey ont été nombreux à chanter lors de la commémoration du 08 mai spécial "1945-2025" au monument du col de la Lèbe, sous la houlette musicale de Val'Muse. Ce projet a été soutenu, pour la partie travail inter-écoles, par le PEDT du Sivom du Valromey.



Parallèlement, la création théâtrale « Maria y Manuel, Sol y sombra. L'éducation au cœur », présentée à Madrid (Erasmus +) et à Champagne en juin 2024, finaliste du prix de la Fondation Hippocrène pour l'Europe, a été prolongée en 2025 par la réalisation d'un podcast biographique consacré à Maria Montessori, dans le cadre du concours L'École des Odyssées (France Inter).

Enfin, la Nuit de la Lecture 2025, organisée à la médiathèque du Valromey, a été marquée par la lecture publique du texte « Le rêve de Simon » de Marie-Hélène Chiocca. Accompagnés par Fatimzohra Zemel et Robert Llorca (Val'Muse), les élèves de CM1-CM2 ont eu l'honneur de présenter, pour la première fois en public, ce texte émouvant en présence de son auteure, Marie-Hélène Chiocca, décédée peu après.
En mémoire de son œuvre, de sa présence sensible et poétique auprès des enfants, et de tous, dans le Valromey, nous lui rendons ici hommage.



Bonne année à tous !

L'équipe enseignante de l'école Montessori

. Les associations

Boules de Champagne-en-Valromey

Un peu d'histoire, le club de Boules de Champagne a vu le jour en 1922, époque où c'était plutôt un sport loisir rassemblant la population et qui a évolué au fil des années vers un sport à part entière avec diverses compétitions mais qui malheureusement a perdu en notoriété face à la multitude de sports proposés au fil des années.
Le boulodrome situé au stade de Champagne fort de nombreux licenciés a eu une rénovation en 1986 et fut renommé en 1992 Stade Pierre Gaillard trésorier à ce moment, fervent bouliste et figure de Champagne, décédé en 1987 peu après les travaux.



Le nouveau projet de rénovation et d'agrandissement déclenché en 2022 est encadré par la commune. Le local a été démonté, agrandi et rénové par des bénévoles pas tous boulistes mais amis de l'association. La première tranche du local sera certainement terminée au printemps et pourra vous accueillir dans une pièce de 25m² fermée et chauffée.
L'enclos possède actuellement 8 jeux fermés (suite à des dégradations), en effet ces terrains nécessitent un entretien particulier pour de bonnes conditions de jeu et nous faisons de notre mieux pour le garantir.
Dès que le temps le permet on s'entraîne, généralement le jeudi. Nous avons 2 concours organisés dans l'année, un officiel en juillet en doublettes et l'autre fin août ancienne date de la vogue, ouvert à tous, licenciés ou non, qui se joue en triplettes mixtes avec un concours amical et festif à l'instar du nom donné à cette coupe « Dédé Billon et ses amis », figure du pays également fervent bouliste, également boulanger et aussi parti trop tôt mais mémoire qui perdure grâce aussi à la générosité de sa famille. Ce concours a même vu des locaux se déguiser faute de féminines et dans l'esprit du bal de la vogue en son temps!
Nous sommes beaucoup moins nombreux aujourd'hui en terme de licenciés mais toujours aussi motivés pour faire vivre notre société de boules.
Je profite de cet édit pour remercier la mairie de sa participation financière et tous ceux qui nous ont gracieusement aidé, donné la main, sociétaires amis et professionnels pour nous permettre de réaliser ce projet.

Le président, Michel MULLER et son équipe de l'AS Boule lyonnaise de Champagne vous souhaite une bonne année 2026.

Le Cercle Philanthropique Regain dynamise Lilignod

Avec la reprise de l'organisation de la traditionnelle Fête du Four en 2021, l'association Le Cercle Philanthropique Regain (créée en 1967 lorsque Lilignod était commune) s'est lancée dans le projet de rénover la salle communale autrefois école primaire.
Remontons à l'automne 2023 : Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, décision fut prise que les adhérents et habitants de Lilignod mettraient la main à l'outil. Après estimation des fournitures et projet présenté au conseil municipal, ce dernier a alloué l'enveloppe nécessaire pour l'achat des matériaux. Les travaux débutèrent en février 2024 par une phase de démolition et évacuation des gravats, une benne fut mise à disposition par la municipalité. Puis, au fil des week-ends et en fonction des disponibilités de chacun, la rénovation se mit en route : création d'un faux plafond et insertion de nouveaux luminaires, réfection totale du mur côté nord, plâtrerie, peinture et petite menuiserie. L'objectif fut atteint fin décembre 2024 et la salle rénovée fut baptisée par « La Galette des Rois » en janvier 2025. Incontournable lieu de réunions parfois bien rallongées par le traditionnel mâchon, cet espace a pour vocation de devenir un vrai lieu de rassemblement de la vie associative de Lilignod. Une convention officialisant le droit d'usage fut d'ailleurs établie et signée entre l'association et la municipalité. Le Cercle Philanthropique Regain profite de cette tribune pour chaleureusement remercier le Conseil Municipal qui, grâce à la dotation et son concours, a permis les travaux.
L'année 2025 fut donc riche d'évènements : galette des rois en janvier, grande soirée barbecue en juillet, fête du four en septembre et soirée jeux en décembre.
Pour 2026, projets et idées fusent et avancent. Habitant(e)s de Champagne et d'ailleurs, vous entendrez à coup sûr parler du Regain Philanthropique Regain !

Jérôme ACTIS



Une partie de l'équipe lors de la confection des galettes une nuitée de septembre



Un aperçu de la salle

TERRAINS À VENDRE

7 LOTS VIABILISÉS

De 842 m² à 1131 m²

NOUVEAU ICI



7 LOTS À VENDRE

Prix de vente

78,00 € TTC le m²

CHAMPAGNE-EN-VALROMEY

Mairie de Champagne-en-Valromey 04 79 87 61 40

Site internet : www.champagne-en-valromey.fr Mail : mairie@champagne-en-valromey.fr

- Au centre bourg
- À proximité des commerces et écoles
- Vue sur le Grand Colombier
- Lotissement en impasse
- Grandes superficies

Ont participé à la rédaction du bulletin municipal :
Claude JUILLET, Delphine LA BATIE, Philippe HAMEL, Valérie TOURNEMINE, Les équipes enseignantes de l'école publique et Montessori, Michel MULLER, Jérôme ACTIS
Responsable de publication : Claude JUILLET
Création graphique et réalisation : Elisabeth DELAROUE
Impression : ODYNEO